

**La Rotavirus équine** est une maladie virale affectant les jeunes foals essentiellement de 0 à 4 mois, provoquant des atteintes diarrhéiques dramatiques nécessitant une prise en charge médicale agressive. La vaccination des poulinières gestantes permet une protection efficace des poulains par un transfert d'immunité passive colostrale pour au moins les deux premiers mois de vie.

Le vaccin n'est cependant pas disponible en France et son utilisation doit se faire via une demande d'ATU. Il est disponible au Royaume-Uni et utilisé par les éleveurs anglo-saxons.

Les acteurs de terrain français ressentent une fréquence croissante de la survenue de cette maladie dans les élevages équins. Les socio-professionnels, via le RESPE, ont éprouvé le besoin de la mise en place d'une surveillance épidémiologique de cette affection qui rend les éleveurs de plus en plus inquiets. Le sous-réseau de surveillance des causes de diarrhées du poulain se met en place progressivement, malgré une réticence des élevages à déclarer leurs cas (la mauvaise publicité sanitaire peut impacter économiquement l'image de leurs élevages et surtout leur interdire l'accès à des haras, français ou étrangers, pour faire saillir leur jument à des étalons de renom). Cette peur de la déclaration démontre bien l'importance que revêt cette maladie dans la gestion des élevages. Si l'impact de la maladie était neutre, la peur d'avouer la contamination et l'occurrence de l'affection ne serait pas si présente.

## **Les enjeux**

### ⊙ **Individuels**

- ✓ Même si la mortalité est faible, la morbidité est importante par un pouvoir de contagiosité majeur
- ✓ Retard de croissance donc pertes économiques par dépréciation des poulains à vendre en bas-âge

### ⊙ **Économiques**

- ✓ **National :**
  - Coût de traitement
  - Coût en main d'œuvre
  - Les praticiens doivent faire pression sur le laboratoire Zoétis pour mettre à disposition ce vaccin sur le marché français
- ✓ **International :**
  - Distorsion de concurrence par la non-possibilité de vaccination en France versus pays anglo-saxons
  - Risque sanitaire important lorsque les juments françaises et/ou leurs poulains partent à la saillie dans des pays anglo-saxons et qu'elles ne peuvent être vaccinées pour améliorer la protection de leur suite lors des mouvements d'animaux

## ⊙ Dans le cadre d'une utilisation raisonnée des antibiotiques : plan Ecoantibio<sup>2</sup>

Tout poulain malade est encore plus susceptible à toutes surinfections. Or, chez le poulain, les infections bactériennes, surtout chez le jeune foal, sont potentiellement toutes septicémiques et engage rapidement le pronostic vital. Dès lors, la potentielle nécessité de prescription d'un antibiotique critique, à juste raison dans ce type de pathologie chez le poulain, est avérée. Promouvoir la vaccination contre le Rotavirus équin c'est promouvoir l'antibio-responsabilité quant à la non prescription des AIC, et plus largement c'est aider à la diminution globale d'exposition des flores commensales aux antibiotiques.

Le plan Ecoantibio a clairement fléchi la mise en avant et la promotion des moyens de prévention notamment vaccinaux.

Il est donc important que les praticiens puissent préconiser et fournir ce vaccin via une ATU afin de pouvoir inclure cette valence dans une stratégie de gestion des affections néonatales du poulain et dans les protocoles de soins.

## ⊙ Quels vaccins disponibles : Il n'existe pas de vaccin enregistré en France contre le rotavirus équin

### 1. Vaccin EQUIP ROTAVIRUS, inactivé, Zoetis enregistré dans plusieurs pays de l'UE (Royaume-Uni, Irlande, Allemagne, Espagne, Italie, Suède). **L'ANMV a toujours autorisé l'importation de ce vaccin.**

- ✓ Protocole : vaccination des juments gestantes au 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> mois de chaque gestation (transfert d'immunité passive aux poulains 4 semaines après la troisième vaccination)
- ✓ Il s'agit d'un vaccin utilisé par un certain nombre de gros haras de Pur-Sang (PS) :
  - soit par importation (souvent illégale) du vaccin en provenance d'Irlande/Royaume-Uni
  - soit par vaccination (incomplète) des juments lors de leur saillie en Irlande/Royaume-Uni
- ✓ 10 000 juments à la reproduction en PS → on estime que la moitié des gros haras PS vaccine soit  $3 \times 5\,000 = 15\,000$  doses ?
- ✓ **Vaccin en rupture dans toute l'Europe, retour prévu mi-2018.**

→ Vaccin nécessitant une demande d'importation auprès de l'ANMV : voir fiche jointe

### 2. Vaccin EQUINE ROTAVIRUS VACCINE, inactivé, Zoetis, similaire au vaccin EQUIP ROTAVIRUS, **enregistré aux Etats-Unis. L'ANMV a également autorisé l'importation de ce vaccin (via une ATU).**

Pour ce vaccin, une demande d'ATU est à faire auprès de l'ANMV. Lorsque le produit à importer provient d'un pays tiers hors Europe, la décision notifiée n'est pas une autorisation d'importation mais une ATU.

→ Les documents à fournir sont les mêmes que ceux pour une autorisation d'importation d'un produit provenant d'un état membre de l'UE : voir fiche jointe.

*Auteurs.: Marie Delerue (IFCE), Jean-Yves Gauchot (RESPE / AVEF), Laurent Mangold (AVEF), Christel Marcillaud Pitel (RESPE / AVEF), Claire Scicluna (AVEF)*